

**FICHE D'INSCRIPTION
DES COMMUNES PERIURBAINES DE CHARTRES METROPOLE
Vacances de Printemps du 07 Avril au 18 Avril 2025**

Pour inscrire votre ou vos enfant(s) dans un des Accueils de Loisirs ou Espaces Jeunes, **vous devez retourner cette fiche d'inscription complétée, signée et accompagnée du règlement** (espèces, chèque à l'ordre des PEP28, chèques vacances ou CESU non-dématérialisé).

- **Inscription des familles habitant l'une des communes périurbaines de Chartres métropole à partir du 10 Mars 2025** (sous réserve de places disponibles) (Copie de l'avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 si non fournie avec le dossier de rentrée 2024/2025).
- **Inscription pour les familles des communes urbaines de Chartres métropole à partir du 26 Mars 2025** (selon les places disponibles restantes). Elle impliquera obligatoirement une facturation, que l'enfant ait été présent ou non.

Pour les périodes suivantes, une nouvelle fiche d'inscription sera à retirer dans les accueils de loisirs ou au Guichet Unique, Pôle Administratif, Place des Halles à CHARTRES, ou aux P.E.P 28, 3 rue Charles Brune à Lucé ou sur le site internet www.lespep28.org. Pour toute nouvelle inscription en cours d'année scolaire, il convient de remplir le dossier d'inscription famille, si celui-ci n'a pas été renseigné au préalable.

Autorité parentale	Nom :	Prénom :	Tél. :
	Nom :	Prénom :	Tél. :
	Adresse :		
	Mail :		
1^{er} Enfant/Ado	Nom :	Prénom :	
	Date de naissance : / /	<input type="checkbox"/> Maternel <input type="checkbox"/> Élémentaire <input type="checkbox"/> Adolescent	
2^{ème} Enfant/Ado	Nom :	Prénom :	
	Date de naissance : / /	<input type="checkbox"/> Maternel <input type="checkbox"/> Élémentaire <input type="checkbox"/> Adolescent	
3^{ème} Enfant/Ado	Nom :	Prénom :	
	Date de naissance : / /	<input type="checkbox"/> Maternel <input type="checkbox"/> Élémentaire <input type="checkbox"/> Adolescent	

Merci de cocher l'accueil de loisirs ou l'Espace jeunes et le type de repas de votre choix :

Accueils de Loisirs	Horaires :	Espaces jeunes	Type de repas :
<input type="checkbox"/> AMILLY	7h30 - 18h30	<input type="checkbox"/> DAMMARIE <input type="checkbox"/> SOURS (Regroupement)	La Normande <input type="checkbox"/> Standard <input type="checkbox"/> Végétarien <input type="checkbox"/> PAI
<input type="checkbox"/> BOUGLAINVAL	7h - 19h		
<input type="checkbox"/> DAMMARIE	7h30 - 18h30		
<input type="checkbox"/> SAINT-LEGER-DES-AUBEES	7h - 19h		
<input type="checkbox"/> BAILLEAU-L'EVEQUE	7h30 - 18h30		Yveline Restauration <input type="checkbox"/> Standard <input type="checkbox"/> Végétarien <input type="checkbox"/> PAI
<input type="checkbox"/> MAINTENON	7h - 19h		Resto'Val <input type="checkbox"/> Standard <input type="checkbox"/> Végétarien <input type="checkbox"/> PAI
<input type="checkbox"/> JOUY	7h - 19h	<input type="checkbox"/> SAINT-GEORGES-SUR-EURE <input type="checkbox"/> BAILLEAU-L'EVEQUE (Regroupement) <input type="checkbox"/> JOUY <input type="checkbox"/> MAINTENON (Regroupement)	Restauration Chartres métropole <input type="checkbox"/> Standard <input type="checkbox"/> Végétarien <input type="checkbox"/> PAI
<input type="checkbox"/> MORANCEZ	7h30 - 18h30		
<input type="checkbox"/> SAINT-GEORGES-SUR-EURE	7h30 - 18h30		
<input type="checkbox"/> SOURS	7h30 - 18h30		

Regroupement : Les jeunes sont accueillis, matin et soir, sur cette structure mais acheminés par minibus sur l'espacejeunes ouvert à la journée (Dammarié, Saint-Georges-sur-Eure et Jouy). **NOUVEAU : usage limité du téléphone portable uniquement durant les trajets ou temps d'accueil et de 13h30 à 14h (hors sorties). Appareils déposés dans un coffre le reste du temps.**

Merci de cocher le ou les forfaits retenus :

Forfait du 07 au 11/04/2025

Forfait du 14 au 18/04/2025

Pour les occasionnels, uniquement, merci de cocher le ou les jours retenus :

PRESENCE(S) EN OCCASIONNEL	JOURNÉE AVEC REPAS			COUT : 1 ^{er} enfant	COUT : 2 ^{ème} enfant	COUT : 3 ^{ème} enfant
	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant			
Lundi 07/04	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Mardi 08/04	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Mercredi 09/04	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Jeudi 10/04	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Vendredi 11/04	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

Lundi 14/04	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Mardi 15/04	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Mercredi 16/04	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Jeudi 17/04	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Vendredi 18/04	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
TOTAL :						

TARIFS 2025				
Accueil Petites vacances	Enfants des communes périurbaines Chartres Métropole de moins de 3000 habitants et Maintenon		Enfants extérieurs des communes périurbaines Chartres Métropole de moins de 3000 habitants et Maintenon	
	Revenu fiscal de référence / 12	Forfait Semaine avec repas	Occasionnel Journée avec repas	Forfait Semaine avec repas
0 à 1220	36,29 €	8,71 €	129,50 €	31,08 €
1221 à 1500	43,80 €	10,51 €		
1501 à 1800	50,68 €	12,16 €		
1801 à 2100	58,18 €	13,96 €		
2101 à 2400	65,07 €	15,62 €		
2401 à 2900	72,57 €	17,42 €		
2901 à 3400	80,08 €	19,22 €		
3401 à 3900	86,96 €	20,87 €		
3901 à 4400	94,47 €	22,67 €		
4401 et +	101,98 €	24,48 €		
Réduction de 10% à compter du second enfant qui fréquente une activité sur la même période et la même durée				

Total Régulé ce jour : _____ €

Chèque N°: _____ Banque: _____ Montant: _____ €

ANCV: _____ € CESU: _____ € ESPECES: _____ € N° reçu: _____ N°CB: _____

Toute inscription implique l'acceptation pleine et entière du règlement de fonctionnement (consultable sur le site des PEP 28, dans les structures de loisirs et au Pôle Administratif à Chartres). *

Fait le : _____ Signature : _____

Association des PEP28

3, rue Charles Brune 28110 Lucé

Tél : 02.37.88.14.14

